

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13
FAX (1) 43.31.19.83
CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1610 - 25 juillet 1991 - 5,50 F

D 1610 GUATEMALA: "ACCORD DE MÉXICO" ENTRE L'URNG ET LE GOUVERNEMENT

Un pas important vient d'être franchi vers un règlement du conflit armé entre l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG) et le gouvernement. En 1980, quatre groupes de guérilla en cours de constitution adoptent un manifeste militaire (cf. DIAL D 698). En 1982, ils créent l'URNG comme organisation militaire armée (cf. DIAL D 763). En 1982 encore, les milieux d'opposition non armée créent une branche politique qui deviendra plus tard la "commission politique diplomatique" de l'URNG (cf. DIAL D 771). C'est le début d'une longue période de guerre civile larvée. En 1987, dans le cadre de la "diplomatie de Contadora" (cf. DIAL D 1396), un important accord est signé entre les présidents des cinq pays d'Amérique centrale, sous le titre "Procédure de rétablissement d'une paix ferme et durable en Amérique centrale" (cf. DIAL D 1231). En application de cet accord au Guatemala, une Commission nationale de réconciliation présidée par le président de la conférence des évêques catholiques du pays se met en place en novembre 1988 (cf. DIAL D 1368 - et non pas 1968 comme il a été malencontreusement écrit). Un "dialogue national" s'ouvre alors avec lenteur mais persévérance. En février 1990, l'URNG fait publiquement savoir qu'elle est disposée au dialogue (cf. DIAL D 1475). Celui-ci a successivement lieu

- en mars, avec la Commission nationale de réconciliation comme telle (accord d'Oslo);
- en juin, avec des partis politiques du Guatemala (accord de l'Escorial) (cf. DIAL 1526);
- en début septembre, avec le patronat guatémaltèque (déclaration d'Ottawa) (cf. DIAL D 1537);
- en fin septembre, avec les milieux religieux oecuméniques du Guatemala (déclaration de Quito);
- en octobre, avec les mouvements et organisations populaires (déclaration de Metepec)
- en octobre encore, quelques jours plus tard, avec des représentants de la société civile guatémaltèque (déclaration d'Atlixco-Puebla).

Restait à franchir l'ultime étape: le dialogue direct entre le gouvernement et l'URNG (branche armée et branche politique). C'était chose faite, pour un début de négociations, le 26 avril 1991 avec l'"Accord de Mexico sur la procédure pour la recherche de la paix par les moyens politiques".

Nous donnons ci-dessous, en deuxième document, le texte de l'accord de Mexico et le programme des discussions futures. Nous le faisons précéder de la déclaration des milieux religieux guatémaltèques du 11 avril 1991 pressant les parties en conflit d'ouvrir les négociations.

Note DIAL

1. Communiqué des milieux religieux du Guatemala sur les discussions de paix en cours (11 avril 1991)

Les milieux religieux ont suivi avec attention et préoccupation l'évolution du "processus de paix au Guatemala". Ils estiment qu'il est de leur responsabilité morale envers le peuple guatémaltèque et envers la communauté internationale de faire connaître leur point de vue, qui est le fruit d'une réflexion commune, sur l'heure actuelle.

1. C'est avec espoir que nous enregistrons la disposition du gouvernement à ouvrir dans l'immédiat les conversations avec l'URNG pour poursuivre l'effort de dialogue et de négociation permettant de créer les conditions nécessaires et irréversibles du règlement des graves problèmes du pays et du conflit armé intérieur.

D 1610-1/5

2. Cependant nous exprimons nos préoccupations devant le retard évident dans la mise en oeuvre des dispositions de l'Accord d'Oslo. Mettre en oeuvre les procédures arrêtées à Oslo pour la recherche de la paix par des moyens politiques en écartant la participation de l'ensemble des milieux sociaux du pays, serait injuste et irait à l'encontre de tout effort dans le sens de la paix.

3. Nous réaffirmons notre volonté, exprimée dans la Déclaration de Quito, de collaborer à la recherche d'une paix sur la base de la justice et de la vie pour tous les Guatémaltèques. Nous réaffirmons notre conception de la paix comme concept biblique de *shalom*: une paix qui est le résultat de la vie et du bien-être du peuple. Sur ce point, nous faisons observer qu'aucun plan de paix ne sera suivi d'effets réels s'il ne repose au préalable sur le règlement des graves problèmes qui affectent le peuple de Dieu au Guatemala. Tant qu'au Guatemala il n'y aura pas de justice sociale, la violence et les destructions se poursuivront.

4. Nous exprimons notre entier soutien au conciliateur, Mgr Rodolfo Quezada Toruño. Nous estimons que sa fonction délicate, exercée en toute intégrité et impartialité, doit être réaffirmée et renforcée. Nous pensons que la fonction reconnue personnellement à Mgr Quezada ne doit être négligée par aucune des parties, tout comme le rôle d'observateur reconnu aux Nations-Unies en la personne honorable de M. Francesc Vendrell.

5. Nous lançons à nouveau un appel au gouvernement, à l'armée et à l'URNG pour qu'ils ouvrent sérieusement le dialogue et les négociations, donnant ainsi continuité aux rencontres entre le mouvement insurrectionnel et les différents milieux sociaux de la nation tout au long de 1990 (1). En particulier, nous soulignons tout ce qui concerne *"l'intégration de toutes les forces politiques et sociales dans la définition de l'ensemble des changements institutionnels et constitutionnels"* (document de l'Escorial), ainsi qu'une Assemblée nationale constituante à laquelle participeraient directement les différents milieux sociaux de la nation (document de l'Escorial et de Metepec).

6. Nous invitons tous les milieux sociaux qui ont participé à ces rencontres à se prononcer et à réaffirmer les engagements pris à l'issue des conversations tenues en 1990. Nous invitons également la Commission nationale de réconciliation (CNR) à dynamiser le dialogue national en y convoquant les différents milieux sociaux qui ont participé à ce processus.

Nous adressons nos prières ferventes au Créateur pour que, par son Esprit, il vivifie et renforce la venue de sa paix au Guatemala.

Guatemala-Ville, le 11 avril 1991

Milieux religieux:

Conférence épiscopale du Guatemala
Eglise épiscopale du Guatemala
Conférence des religieux du Guatemala (CONFREGUA)
Conférence des Eglises évangéliques du Guatemala (CIEDEG)
Assemblée permanente de groupes chrétiens (APGC)

(1) Cf. DIAL D 1537 (NdT).

ACCORD DE MÉXICO

Le gouvernement de la République guatémaltèque, le commandement de l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG) et la Commission nationale de réconciliation (CNR), au terme de la première réunion pour la recherche de la paix par les moyens politiques, remercient le gouvernement et le peuple du Mexique de leur généreuse hospitalité et de leur soutien au processus guatémaltèque qui s'est tenue dans la capitale les 24, 25 et 26 de ce mois et qui s'est conclue ce jour par la signature de l'historique Accord de Mexico.

Mexico, D.F., le 26 avril 1991

ACCORD SUR LA PROCÉDURE POUR LA RECHERCHE DE LA PAIX PAR DES MOYENS POLITIQUES

Afin d'atteindre les objectifs définis par l'accord d'Esquipulas II du 7 août 1987 (2), de mettre fin à l'affrontement armé intérieur et de parvenir à la réconciliation de tous les Guatémaltèques, conformément à l'accord d'Oslo du 30 mars 1990 (3), les délégations du gouvernement du Guatemala et de l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque, conviennent d'entamer des conversations en présence, conformément à l'accord d'Oslo, du conciliateur - président de la Commission nationale de réconciliation, Mgr Rodolfo Quezada Toruño, et de l'observateur-représentant le secrétaire général des Nations-Unies, M. Francesc Vendrell.

1. Le gouvernement du Guatemala et l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque s'engagent à ouvrir des négociations qui permettront, dans les délais les plus brefs, d'aboutir à la signature d'un accord de paix ferme et durable dans lequel soient consignés les accords politiques, leurs application et exécution par les parties, ainsi que les modalités de vérification de leur mise en oeuvre par la Commission nationale de vérification, l'Organisation des Nations-Unies et les autres instances internationales désignées d'un commun accord entre les parties.

2. Participeront aux négociations: le conciliateur, Mgr Rodolfo Quezada Toruño; le représentant du secrétaire général des Nations-Unies, M. Francesc Vendrell, en qualité d'observateur; ainsi que les délégations du gouvernement de la République guatémaltèque et de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque. Les membres de la Commission nationale de réconciliation participeront aux réunions afin de constater et vérifier l'application des accords. Le gouvernement et l'UNRG pourront disposer de conseillers, lesquels devront être guatémaltèques et avoir été préalablement agréés par le conciliateur.

3. Pour accélérer et garantir le processus de négociation, le gouvernement et l'UNRG conviennent de mener à bien les négociations par des réunions directes entre les parties, avec la participation active du conciliateur et en présence de l'observateur. Ils pourront également tenir des réunions indirectes entre les parties, par l'intermédiaire du conciliateur et en présence de l'observateur, avec leurs conseillers respectifs, s'ils l'estiment nécessaire.

4. Le gouvernement et l'UNRG s'engagent à se faire dûment représenter, durant les négociations, par des délégués de haut niveau pour négocier et élaborer des accords politiques dans le respect du cadre constitutionnel en vigueur et conformément à l'accord de l'Escorial (4).

5. Le conciliateur, en sa qualité de président de la Commission nationale de réconciliation, peut, s'il le juge utile, convoquer les divers milieux sociaux

(2) Cf. DIAL D 1231 (NdT). (3) Cf. DIAL D 1526 (NdT). (4) Cf. DIAL D 1526 (NdT).

qui ont participé aux réunions avec l'URNG tenues courant 1990, au titre de l'accord d'Oslo, pour les informer de l'avancement des négociations dans la recherche d'une paix ferme et durable, et de la problématique nationale.

6. Le gouvernement et l'URNG conviennent de ne pas abandonner unilatéralement les négociations et de les mener dans la continuité, dans le cadre des normes arrêtées dans cette procédure, jusqu'à épuisement du calendrier correspondant. Ils s'engagent à agir de bonne foi, dans un climat de total respect mutuel; et ils réitèrent leur volonté expresse de parvenir à des accords politiques débouchant sur une paix ferme et durable, mettant rapidement et définitivement fin à l'affrontement armé intérieur au Guatemala.

7. Les réunions seront connues publiquement et les discussions se dérouleront en privé et dans la discrétion. Les médias auront accès aux réunions pendant les périodes décidées d'un commun accord par les délégations. Ni les parties ni les participants ne donneront unilatéralement des informations sur la phase de négociation, sauf en cas d'accord contraire. Quand les parties seront parvenues à des accords importants, le conciliateur donnera lecture des communiqués officiels à destination de l'opinion publique. Pour sa part, l'observateur tiendra le secrétaire général de l'Organisation des Nations-Unies informé du développement des négociations

8. Le conciliateur, Mgr Rodolfo Quezada Toruño, en sa qualité de président de la Commission nationale de réconciliation mènera les réunions conformément aux normes habituelles du débat. Il ne sera pas tenu d'actes ni de minutes des réunions, et il n'y en aura aucun enregistrement. Les accords auxquels il sera parvenu seront traduits en documents discutés et approuvés par les parties; et ils seront signés par le conciliateur, l'observateur, les délégués des parties et les membres de la Commission nationale de réconciliation.

9. Conformément à l'accord d'Oslo, les fonctions du conciliateur sont les suivantes: proposer des initiatives aux parties; gérer et activer le dialogue et la négociation, en favorisant le processus et en résumant les positions convergentes et divergentes entre les parties, et en ayant la faculté de faire des propositions et de suggérer des solutions pouvant être discutées et faire l'objet d'un rapprochement; ainsi que toutes autres fonctions nécessaires à l'accomplissement correct de sa mission. Dans ce cadre, il appartient également au conciliateur, en plus des attributions spécifiées dans les autres points de ce document: a) de convoquer pour les réunions décidées; b) d'être le dépositaire des documents résultant de la négociation et d'en transmettre les copies conformes à chacune des parties; c) de désigner ses assesseurs; d) de disposer des suspensions de séances.

México, D.F., le 26 avril 1991

Pour le gouvernement de la République du Guatemala

Manuel Conde Orellana, secrétaire général de la République
Manolo Bendfeldt Alejos, ministre du développement
Général Edgar Augusto Godoy Gaitán, s/chef d'état-major de la défense nationale
Général José D. García Samayoa, commandant de la brigade militaire Garde d'honneur
Général Mario René Enríquez M., commandant de la zone militaire n° 22, Playa Grande, Quiché
Julio A. Balconi Turcios, commandant de la brigade militaire Mariscal Zavala
Colonel Marco A. González T., militaire ambulant
Ernesto Viteri Echeverría, conseiller particulier de la présidence de la République
Rubén Amilcar Burgos Solis, conseiller particulier de la présidence de la République
José Luís Asencio Aguirre, expert de la présidence de la République

Pour l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG)

Commandement général:

Commandant Gaspar Ilom

Commandant Pablo Monsanto

Commandant Rolando Morán

Carlos González, secrétaire du comité central du Parti guatémaltèque du travail

Commission politique diplomatique:

Francisco Villagrán Muñoz

Luis Becker Guzmán

Miguel Angel Sandoval

Mme Luz Méndez

Pour la Commission nationale de réconciliation

Mme Teresa Bolaños de Zarco

Mario Permuth Listwa

Oliverio García Rodas

Luis Morales Chúa, expert

Conciliateur:

Mgr Rodolfo Quezada Toruño, président de la Commission nationale de réconciliation

Pour l'Organisation des Nations-Unies

Francesc Vendrell, représentant du secrétaire général des Nations-Unies

ACCORD SUR LE PROGRAMME DES DISCUSSIONS

1. Démocratisation. Droits de l'homme
2. Renforcement du pouvoir civil et rôle de l'armée dans une société démocratique
3. Identité et droits des peuples indiens
4. Réformes constitutionnelles et système électoral
5. Aspects socio-économiques
6. Situation agraire
7. Réinstallation des populations déracinées par l'affrontement armé
8. Bases pour l'incorporation de l'URNG dans la vie politique du pays
9. Arrangements pour un cessez-le-feu définitif
10. Calendrier de la mise en oeuvre, de l'application et de la vérification des accords
11. Signature de l'Accord de paix ferme et durable et de démobilisation

Ville de México, le 26 avril 1991

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 365 F - Etranger 410 F - Avion Am.latine 480 F - USA-Canada-Afrique 450 F

Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL

Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441